

# Formation continue pour un service de prévention et de signalement interne

## Prendre en charge la violence physique, psychique et sexuelle

### Cours 1 en français 2024/25



La charte pour la prévention des abus sexuels, de la maltraitance et d'autres formes de violation de l'intégrité et, de plus en plus, les autorités cantonales, demandent aux institutions d'élaborer des concepts de protection pour la prévention de la violence et de définir des services internes pour traiter à bas seuil les violations de limites.

Les exigences posées à l'interlocuteur.trice du service de prévention et de signalement interne sont très élevées. Le cours de formation continue de 6 jours fournit les bases nécessaires et offre la possibilité de s'exercer à une procédure professionnellement fondée à l'aide d'exemples pratiques quotidiens issus du domaine de l'enfance et de la jeunesse.

### Public cible

La formation continue s'adresse aux collaborateurs des institutions de pédagogie curative et spécialisée pour enfants et adolescents qui sont responsables de la gestion des annonces en cas de violence psychique, physique et sexualisée. Etant donné la gestion de la violence dans le cadre institutionnel est toujours une tâche de la direction, la formation continue commence par une journée d'introduction commune pour les interlocuteurs.trices des services de prévention et de signalement ainsi que pour la direction de l'institution.

### Modules et dates

- **Journée de base: concepts de protection et clarification des rôles / 1 jour**  
**Public** : l'interlocuteur.trice du service de prévention et de signalement interne **ET** la direction de l'institution  
**Date**: Lundi 14 octobre 2024, 9h15 – 16h45  
**Lieu**: Fondation Battenberg, Rue du Midi 55, 2540 Bienne
- **Module I: Prévention de l'abus sexuel / 2 jours**  
**Public** : l'interlocuteur.trice du service de prévention et de signalement interne  
**Date**: Mardi 3 décembre 2024 et mercredi 4 décembre 2024, 9h00 - 17h00  
**Lieu**: Fondation Battenberg, Rue du Midi 55, 2540 Bienne
- **Module II: Prévention de la violence physique, psychique et institutionnelle / 3 jours**  
**Public** : l'interlocuteur.trice du service de prévention et de signalement interne  
**Date**: Lundi, 3 février 2025, 9.00 - 17.00 / Mardi, 4 février 2025, 9.00 - 17.00 / Mercredi, 5 février 2025, 9.00 - 16.00  
**Lieu**: Fondation Battenberg, Rue du Midi 55, 2540 Bienne

## Objectifs et contenus

### **Journée de base: concepts de protection et clarification des rôles**

Public : l'interlocuteur.trice du service de prévention et de signalement interne

- Contenu: concepts de protection qui ont un réel impact pour la prévention, la gestion de crise et le suivi des incidents de violence - introduction et analyse des besoins concernant sa propre institution
- Clarification des rôles : définition du cahier des charges du service interne et de la direction concernant la prévention, la gestion de crise et le suivi.
- Mise en pratique du service de prévention et de signalement interne: fonctionnement, possibilités et limites

Direction : Mona Gross sur mandat d'Anthrosocial et Fachstelle Limita

### **Module I : Prévention des abus sexuel**

Public : l'interlocuteur.trice du service de prévention et de signalement interne

- Analyse des dynamiques entre victime, auteur.trices et institutions: situation de la victime et stratégies de l'auteur.ice.
- Moyens d'action dans la prévention et intervention en cas d'abus sexuel en relation avec la proximité professionnelle
- Gestion des cas dans la zone grise : situations à risque (proximité et distance professionnelle) et gestion des annonces et des plaintes. Exercices sur des exemples concrets
- Gestion des cas dans la zone rouge: risque et procédures en cas d'accusations et/ou de soupçons de délits sexuels, obligations de signalement internes et externes en cas de délits officiels, travail sur des exemples de cas concrets.
- Exercices sur des questions concrètes issues de la pratique
- Transferts pratiques: extension de l'analyse des risques et des besoins dans sa propre institution

Direction : Mona Gross sur mandat d'Anthrosocial et Fachstelle Limita

### **Module II : Violences psychiques et physiques dans quotidien institutionnel**

Public : l'interlocuteur.trice du service de prévention et de signalement interne

- Introduction aux formes de violences physiques, psychiques et structurelles
- Transfert pratique : extension de l'analyse des risques et des besoins dans sa propre institution
- Tâches et outils pour la prévention, la gestion de crise et le suivi des incidents de violences
- Définition et gestion des mesures de contention
- Initiations possibles des collaborateurs.trices, des bénéfici.er.es / résidant.es et des proches à la gestion des violations des limites, de la violence et de la violence sexuelle dans sa propre institution
- Communication en cas de conflit et crise : exercices de communication avec des personnes victimes et/ou témoins de violences.
- Réflexions introspectives et regard extérieur : quels sont mes moyens en tant que service interne? Prévention, intervention et suivi : Quelles sont les compétences que je dois encore acquérir ?

Direction : Mona Gross sur mandat d'Anthrosocial et Fachstelle Limita

## Prestataires de cours (en coopération)

- Anthrosocial, Association suisse pour la pédagogie spécialisée et l'éducation sociale d'orientation anthroposophique, Beitenwil 61, 3113 Rubigen, info@anthrosocial.ch Tél.+31 838 11 29
- Fachstelle Limita, Service de prévention de l'exploitation sexuelle, Klosbachstrasse 123, 8032 Zurich, info@limita.ch, tél. +41 44 450 85 20

## Inscription

Nous vous remercions de vous inscrire suffisamment tôt.

Sur le site internet :

<https://www.anthrosocial.ch/de/weiterbildungen/detailseiten/formation-continue-de-6-jours.html>

Code QR pour l'inscription en ligne :



Votre inscription en ligne sera immédiatement confirmée. Vous serez informé/s dès que le nombre d'inscrits sera suffisant et que la formation pourra avoir lieu.

## Frais pour les participants à l'ensemble de la formation (y compris les collations lors des pauses)

- membres institutionnels d'Anthrosocial Fr. 1620.-
- membres de Socialbern ou Youvita Fr. 1920
- non membre d'Anthrosocial, Socialbern ou Youvita Fr. 2200.-

## Frais pour les membres de la direction de l'institution pour de la journée de base

- membres de l'institution par personne Fr. 100.-

Le repas de midi n'est pas compris. Possibilité d'un repas de midi : frais Fr. 40.-. (café compris)

## Conditions d'annulation

A partir de 30 jours avant le début du cours, 30% de la totalité des frais seront facturés, à partir de 20 jours 80% et à partir de 10 jours 100%. Si une personne de remplacement peut être indiquée, il n'y a pas de frais. Une assurance pour frais d'annulation est à la charge des participants.

La formation continue ne peut être réservée que dans son intégralité.

## Des questions ?

Veuillez vous adresser à Matthias Spalinger, coordinateur du service de la prévention.

Anthrosocial. Tél. 031 838 11 29, e-mail : [matthias.spalinger@anthrosocial.ch](mailto:matthias.spalinger@anthrosocial.ch)

En coopération avec :

**YOUViTA**

**SOCIALBERN**  
Verband sozialer Institutionen Kanton Bern  
Association Bernoise des Institutions Sociales